



Fiche mandat de prestation Unité mobile d'accompagnement pédiatrique spécialisé (UMAPS) / 1^{ère} ligne

Nom et prénom du patient.....

Date de naissance du patient.....

Demandeur initial.....

Mandat (se référer à la liste des prestations annexée) :

Soutien et accompagnement

- de la 1^{ère} ligne
- du patient/ de la famille

Conseil et expertise

- évaluation clinique et traitement
- réflexion éthique

Coordination

- mise en réseau pluridisciplinaire
- pilotage

Remarques.....
.....

Etabli à la date du

par 1^{ère} ligne (nom).....

par équipe UMAPS (nom).....

par patient/parents (nom).....

Document transmis à.....

par

à la date du

Délai et/ou critères pour une réévaluation



Liste des prestations pour la fiche mandat
Unité mobile d'accompagnement pédiatrique spécialisé (UMAPS) / 1^{ère} ligne

Soutien et accompagnement

De la première ligne :

- Soutien des équipes sur le plan psychologique et émotionnel (temps d'échanges individuels entre pairs, proposition de temps de parole collectifs et de débriefings)
- Accompagnement des équipes dans leur démarche réflexive (temps d'échanges individuels, participation à des colloques ou à des réunions éthiques, proposition de temps de parole collectifs et de débriefings)
- Aide à la transition entre l'intra- et l'extrahospitalier : aide à l'organisation du retour à domicile, soutien logistique et facilitation du transfert du lieu de vie vers les structures de soins aigus en cas d'urgence, ou de l'accès au plateau technique hospitalier
- Aide à la continuité des soins lors du suivi à domicile : évaluations et avis spécialisés 24h/24, suppléance possible de manière exceptionnelle en l'absence ou sur demande de la première ligne, pour la réalisation de certains soins (nursing, toilette mortuaire, pose de voie, gestion des pompes PCA, etc.) ou de certaines prescriptions médicamenteuses

Du patient/ de la famille :

- Soutien et accompagnement psycho-social, spirituel et global en collaboration avec les intervenants psycho-sociaux de première ligne : identification des besoins du patient et de la famille et mobilisation des ressources nécessaires pour y répondre, soutien à la fratrie, soutien des relations familiales, recherche de solutions de répit si besoin
- Proposition (et organisation si besoin) d'activités récréatives, mise en place d'un soutien de la part de bénévoles ou d'organisations associatives
- Aide au retour anticipé à domicile ou au maintien du patient sur le lieu de vie désiré, en particulier en situation de fin de vie

Mixte :

- Aide à la communication entre le patient, sa famille et les intervenants de première ligne
- Soutien spécifique autour de l'annonce de mauvaises nouvelles
- Soutien face au deuil (avant, pendant et après la mort), soutien dans l'accompagnement des familles endeuillées et coordination de la démarche de suivi post-décès
- Aide à la construction et à la réévaluation du projet thérapeutique et de vie du patient, en interdisciplinarité, guidance dans le processus décisionnel et aide à la clarification des objectifs de soins, avec l'objectif premier de toujours préserver et privilégier la qualité de vie de l'enfant

Conseil et expertise

- Evaluations cliniques globales (sur le plan bio-psycho-social et spirituel) et propositions d'adaptations médicamenteuses et thérapeutiques
- Aide à l'évaluation et à la gestion (atténuation et anticipation) de la douleur et des autres symptômes d'inconfort
- Information sur les complications potentielles (de la maladie ou des traitements notamment antalgiques ou sédatifs) et leur gestion
- Aide à l'anticipation et à la gestion des moments de crise, et contribution à la prévention de l'obstination déraisonnable, notamment au travers de l'élaboration d'un plan de soins commun (présentation synthétique de la situation, attitudes prédéfinies en cas de complications prévisibles, traitements en réserve, attitude en cas de besoin de réanimation, souhaits du patient et de sa famille, liste et coordonnées des professionnels impliqués dans la situation) ou de directives anticipées, ou de l'aide à l'établissement d'un consensus de soins
- Aide à la réflexion face aux questionnements éthiques : initiation de procédures collégiales (notamment dans les cas de limitation et arrêt de traitements, ou de mise en place d'une sédation palliative), proposition de recours à des réunions éthiques ou de débriefings

Coordination

- Aide à la mise en réseau des différents intervenants : transmissions régulières et élargies à l'ensemble des prestataires de soin, appui à l'organisation des réseaux pluridisciplinaires ou d'autres réunions collégiales, aide à la collaboration et la communication entre les intervenants, notamment entre l'extra- (domicile, institutions) et l'intra-hospitalier
- Mobilisation des ressources existantes et activation de nouvelles ressources si besoin
- Pilotage de la situation (coordination globale de la prise en charge, centralisation de toutes les informations)